

purent trouver d'emploi dans la province ; je fais allusion spécialement aux artisans habiles, ceux qui cherchent des emplois, aux commis et aux garçons de boutique, aux hommes de lettres sans capitaux : ceux qu'on devrait inviter à venir sont les cultivateurs ou leurs fils, s'ils ont de petits capitaux ; le moment actuel leur serait très-favorable.

*Quest. 109.*—Quel remède, selon vous, devrait-on apporter à cette diminution ?—Je ne vois rien de plus propre à augmenter l'émigration que la démarche récente du gouvernement en ouvrant un bureau à Liverpool sous la direction de M. Hawke, l'agent en chef de l'émigration pour le Haut-Canada. La publicité donnée aux informations contenues dans la brochure (dont j'ai le plaisir de mettre des exemplaires devant le comité) sur notre climat, nos institutions et nos ressources ; la publication d'une nouvelle carte de la province. Il se fait une grande distribution de la carte et de la brochure dans la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et la Norvège ; la brochure a été traduite dans les langues de ce pays.

M. Hawke tiendra un registre, auquel tout le monde aura accès, des terres de la couronne qui sont à vendre, des terres à vendre ou à louer en Canada.

*Richard William Henneker*, éc., commissaire de la compagnie des terres de l'Amérique Britannique, demeurant à Shérbrooke, est appelé et interrogé :

*Quest. 110.*—Quelle est la durée de vos relations avec la compagnie des terres de l'Amérique Britannique ?—Près de cinq ans.

*Quest. 111.*—Votre connaissance personnelle de la colonisation ne s'applique-t-elle pas particulièrement aux townships de l'Est ?—Oui.

*Quest. 112.*—La vente des terres de la compagnie a-t-elle augmenté ou diminué pendant les cinq dernières années ?—Annuellement, avant 1857, nos ventes donnaient un terme moyen de 17,000 à 20,000 acres ; l'année dernière, elles n'en ont donné que 10,000.

*Quest. 113.* Quelle est la cause de cette diminution ?—Il est difficile de s'en assurer. La demande pour les terres défrichées ou qui ne le sont que partiellement, a été plus grande que pour les terres en bois debout.

*Quest. 114.* Les cultivateurs, ou ceux qui travaillent sur les terres, ont-ils émigré des townships de l'Est aux Etats-Unis ?—Non ; pendant les deux dernières années le contraire a eu lieu. Bon nombre de cultivateurs, qu'il y a quelques années, avaient vendu leurs terres et s'étaient rendus aux Etats de l'Ouest, sont revenus récemment et en ont acheté d'autres.

*Quest. 115.* Quel est le prix (terme moyen) des terres de la compagnie dans les townships, et à quelles conditions vendez-vous ?—Notre prix moyen est \$2.50 par acre ; nous avons trois modes de vente :—1<sup>o</sup>. A des termes ne s'étendant pas au-delà de cinq ou six ans, avec une somme nominale—un cinquième—argent comptant. 2<sup>o</sup>. Par des baux pour six ans—on exige le paiement du loyer seulement et le paiement du premier coût de la terre en quatre paiements annuels, à l'expiration du bail. 3<sup>o</sup>. Nous avons un autre mode par lequel nous donnons un bail pour sept années, avec faculté au locataire d'acheter pendant ce temps, et nous offrons de plus une prime de 25 pour cent, si l'acheteur devient acquéreur à ces conditions ; la compagnie recevant de l'argent en dépôt et en payant l'intérêt comme une caisse d'épargne.

*Quest. 116.* Quel est le mode le plus en vogue parmi les acheteurs ?—Le mode des versements partiels—ce dont je me rends compte par le fait que les terres sont achetées en grande partie. Le mode de bail est plutôt en vogue chez les Canadiens-français.

*Quest. 117.* Quelle est la proportion des Canadiens-français parmi les acheteurs ?—La moitié.

*Quest. 118.* Quelle est la quantité des terres non défrichées que possède maintenant votre compagnie ?—A peu près 50,000 acres.

*Quest. 119.* Quels moyens adoptez-vous pour faire connaître les termes et les conditions de la compagnie et des terres à vendre ?—Par des annonces publiques, des brochures qui contiennent des renseignements ; par l'emploi d'agents d'émigration en Europe et d'agents voyageurs dans la province. Nous avons à présent un agent dans la Norvège et un autre dans le nord de l'Irlande.

*Quest. 120.* Les terres publiques avoisinant les vôtres, s'établissent-elles dans une proportion aussi rapide ?—Du tout. Mais nous serions charmés de co-opérer avec le gouvernement à l'ouverture de chemins et à l'augmentation de facilités pour l'établissement des terres.